# **CONTRAT de RANDONNEE en QUAD**

Quad Rando 15 / Moto Verte Evolution Randonnées du 31/01 et 01/02 2026

Participant : nom	prénom	age :
Adresse		
Code postal	ville	
Tél:	mail :	
Véhicule : marque :	modèle :	cylindrée :
Contrat assurance : sté :	numéro :	
Permis n°	délivré le :	

## **CONDITIONS GENERALES**

Le pilote est obligatoirement âgé de plus de 18 ans, titulaire du permis A ou B sans être sous le coup d'une suspension de permis. Les originaux du permis de conduire, de la carte grise et de l'attestation d'assurance sont à présenter avant le départ de la randonnée.

### Consignes de sécurité et de comportement :

Respecter le code de la route et le code environnemental. Faire preuve de courtoisie avec les autres usagers : ralentir et saluer. Couper les moteurs en cas de rencontre avec des animaux. Les participants attestent n'avoir aucune contre indication à la pratique d'activités physiques et sportives et reconnaissent que la pratique du quad est une activité qui présente des risques et ils en acceptent toutes les conditions. L'organisateur ne pourra pas être tenu responsable des conséquences de tous les accidents survenus à la suite de fautes individuelles.

Tout comportement contraire aux consignes de sécurité formulées par l'organisateur pourra entraîner l'exclusion du participant sans aucun remboursement.

#### Réservation/annulation:

La réservation est effective à la réception de ce contrat dûment complété et signé par le participant et accompagné du règlement : chèque, virement ou espèces. Le participant pourra annuler la réservation 15 jours avant la randonnée ou sur présentation d'un certificat médical 48 h avant et seulement dans ces 2 cas le participant sera remboursé. Le participant qui ne se présente pas au départ de la randonnée sera facturé entièrement. Les conditions météorologiques ne sont pas un motif d'annulation. L'organisateur se réserve le droit d'annuler la randonnée en cas d'un nombre insuffisant de participants ou en cas de force majeure.

### Conditions de paiement :

Le paiement de l'intégralité de la prestation devra être réglé à la signature de ce contrat et au plus tard avant le départ de la randonnée. Le paiement est accepté par chèque, virement ou espèces.

<u>Assurance</u>: l'organisateur est souscripteur d'un contrat d'assurance garantissant sa responsabilité civile. Le participant est souscripteur d'un contrat d'assurance garantissant la responsabilité civile pour son véhicule mentionné ci-dessus. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration des biens personnels du participant.

Acceptation des conditions :

L'organi	sateur:		
	1		
0			_
XII	11.		
1	MU	_	

Signature du participant (avec mention « lu et approuvé »)

# CONDITIONS GENERALES

Les horaires des randonnées : samedi départ à 9 h 00 et retour prévu à 17 h 30 dimanche départ à 8 h 30 et retour prévu à 13 h 30 Ces horaires peuvent être modifiés en fonction des conditions climatiques ou d'éventuel incident.

Les randonnées sont conviviales et se déroulent en « mode loisir » ayant pour objectif la découverte d'un beau territoire approprié à la pratique du tout terrain.

Les participants s'adapteront à l'allure du moins rapide du groupe. Nous emprunterons des parcours adaptés aux véhicules les plus larges,

Tous les pilotes accepteront le « contrat de randonnée » avant le départ de la première journée. Le règlement est exigé lors de l'acceptation du contrat. Tous les participants attestent d'être en règle avec la législation Française en vigueur.

Un exemplaire du devis accepté est à retourner accompagné des deux chèques comme indiqué ci-dessus,

Ce contrat est établi pour un nombre de machines ≥ 20 véhicules Le contrat sera établi et accepté avec le nombre définitif de participants

Michel Lesmarie Ouad Rando 15 pour le groupe (nom, prénom, signature)